

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 02 AVRIL 2009

L'an deux mil neuf, le deux avril à vingt heures, le conseil municipal, dûment convoqué le 26 mars 2009, s'est réuni sous la présidence de M. Lionel FAYE, Maire

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 15

**Étaient présents** : M. Lionel FAYE, MAIRE - M. Michel AUDIBERT - M. Pierre SELLA - MME Stéphanie VENTURA- Fornos - M. Patrick PEREZ, ADJOINTS – MME Florence GIROULLE - M. Pierre BARDIN – MME Patricia SIMON – M. Patrick SIMON–M. Eric SOENEN -M. Jean- Luc MIARD – MME Catherine LARGETEAU– MME Muriel EYRAUD - M. Xavier GRANGER – MELLE Sandrine GAYET – M. Bernard CAPDEPUY, CONSEILLERS.

**Pouvoirs de** : de M. Philippe FRANCY à M. Lionel FAYE

**Absents** : M. Roland COIFFE – MME Raphaële COLES

Secrétaire de séance : **MME Patricia SIMON**

\* \* \*

M. le Maire ouvre la séance et remercie M. GERGAUD, Trésorier Payeur de Cambes d'assister à cette séance consacrée au budget.

Il sollicite le Conseil Municipal afin d'ajouter une délibération relative à l'enfouissement des lignes téléphoniques le long de la montée au village sur le CD 10 E5.

Proposition acceptée à l'unanimité.

M. le Maire présente les projets de 2009 prévus au budget et financés sans augmentation des taux des impôts locaux et sans recours à l'emprunt :

- Restaurant Le Clairnet : réouverture début mai
  - \* achat d'une chambre froide
- Maison des Associations : équipement de la salle informatique
- Restaurant scolaire : changement du four de la cuisine et d'une armoire négative
- Recrutement de deux agents à temps non complet pour l'agence Postale communale (18h/35h) et la bibliothèque (20 h/35 h)
- Centre culturel : aménagement de deux salles à l'étage (coin lecture pour les jeunes et Espace ressources emploi et formation animé par le CCAS)
- Travaux de réfection des voies communales suivantes :
  - \* chemin de la Dame Verte
  - \* chemin de Sigueyran (busage)
  - \* rue Ville sur Haine
  - \* chemin de la Bigueresse
  - \* rue Henri Chivaley : création de parking
  - \* ralentisseur à Esconac
  - \* chemin Murielle et Alain
- Changement de l'éclairage public le long du CD 10 E5 (entre le giratoire et le carrefour de l'Europe)
- Aménagement de l'espace vert à côté du rond-point
- La convention d'aménagement école se poursuit ainsi que la révision du PLU

- Culture : des programmations accessibles à tous avec les rendez-vous habituels : la journée des Jardins Extraordinaires (beaucoup plus de jardins ouverts cette année), la Fête du Clairnet, le Quatuor Voce (Mai), l'Art de la Fugue (juin) et les Scènes d'Été (fin août).

### **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur le compte administratif 2008 qu'il a dressé,

Considérant les résultats des différentes sections :

	Mandats émis	Titres émis (dont 1068)	Résultat/solde (A)
<b>TOTAL BUDGET</b>			
<b>Fonctionnement (sf 002)</b>	1 137 561,06	1 168 195,99	+ 30 634,93
<b>Investissement (sf 001)</b>	467 860,50	344 906,20	- 122 954,30
<b>002 Résultat reporté N-1</b>		321 857,07	+ 321 857,07
<b>001 Solde d'inv. N-1</b>	32 200,92	90 753,38	+ 58 552,46

Total par section	Dépenses	Recettes	Résultat/Solde
Fonctionnement	1 137 561,06	1 490 053,06	+ 352 492,00
Investissement	500 061,42	435 660,08	- 64 401,84

Considérant les restes à réaliser et les recettes à encaisser :

	Dépenses	Recettes	Solde (B)
Investissement	61 981,50		- 61 981,50

M. le Maire s'étant retiré, Monsieur Pierre BARDIN est élu président. Il propose au conseil municipal de passer au vote.;

#### **VOTE :**

- ☞ Nombre de membres en exercice : 19
- ☞ Nombre de membres présents : 14
- ☞ Nombre de votants : 14
- ☞ Nombre de suffrages exprimés : 14

Ont voté

- ☞ **Pour** : 14
- ☞ **Contre** : 0

- ☞ **ABSTENTIONS** : 0

Le compte administratif 2008 est adopté à l'unanimité des suffrages.

## **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2008 DE M. PIERRE-YVES GERGAUD, REVECEUR**

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2008 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2008 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2007, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2008, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2008 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Statuant sur les comptabilités des valeurs inactives ;

### **VOTE :**

- ☞ Nombre de membres en exercice : 19
- ☞ Nombre de membres présents : 15
- ☞ Nombre de votants : 16
- ☞ Nombre de suffrages exprimés : 16

Ont voté

- ☞ **Pour : 16**
- ☞ **Contre : 0**
- ☞ **ABSTENTION : 0**

Le conseil municipal déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2008, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## **AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2008**

Le Conseil municipal après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2008 décide à l'unanimité des suffrages exprimés de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

<b>Résultat de la section de fonctionnement à affecter</b>		
Résultat de l'exercice :	excédent	30 634.93
	déficit	.....

Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA) :	excédent	...321 857.07	
	déficit	.....	
Résultat de clôture à affecter : (A1)	excédent	352 492.00	
(A2)	déficit	.....	
<b>Besoin réel de financement de la section d'investissement</b>			
Résultat de la section d'investissement de l'exercice :	excédent		
	déficit	..... 122 954.30	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA) :	excédent	..... 90 753.38	
	déficit		
Résultat comptable cumulé : à reporter au R 001	excédent	.....	
ou à reporter au D 001	déficit	32 200.92	
Dépenses d'investissement engagées non mandatées :		61 981.50	
Recettes d'investissement restant à réaliser :			
Solde des restes à réaliser :		- 61 981.50	
(B) Besoin (-) réel de financement		- 94 182.42	
Excédent (+) réel de financement		.....	
<b>Affectation du résultat de la section de fonctionnement</b>			
<b>Résultat excédentaire (A1)</b>			
En couverture du besoin réel de financement (B) dégagé à la section d'investissement			
(recette budgétaire au compte R 1068)		94 182.42	
En dotation complémentaire en réserve			
(recette budgétaire au compte R1068)			
<b>Sous-total (R1068)</b>			
En excédent reporté à la section de fonctionnement		258 309.58	
(recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire R 002 du budget N+ 1)			
<b>Total (A1)</b>			
<b>Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur</b>			
(recette non budgétaire au cpte 119/déficit reporté à la section de fonctionnement D 002)		.....	
<b>Transcription budgétaire de l'affectation du résultat</b>			
<b>Section de Fonctionnement</b>		<b>Section d'Investissement</b>	
<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté	D001 : solde d'exécution n-1	D001 : solde d'exécution n-1
	<b>258 309.58</b>	<b>32 200.92</b>	R1068 : excédent de fonctionnement capitalisé
			<b>94 182.42</b>

**VOTE :**

- ☞ Nombre de membres présents : 15
- ☞ Nombre de votants : 16
- ☞ Nombre de suffrages exprimés : 16
- Ont voté
- ☞ **Pour** : 16
- ☞ **Contre** : 0
- ☞ **ABSTENTIONS** : 0

## TAUX D'IMPOSITION 2009

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de reconduire pour 2009 les taux d'imposition de l'année passée, soit :

- Taxe habitation : 9,00 %
- Foncier bâti : 14,94 %
- Foncier non bâti : 41,09 %

### VOTE :

☞ Nombre de membres en exercice :	19
☞ Nombre de membres présents	15
☞ Nombre de votants :	16
☞ Nombre de suffrages exprimés :	16

Ont voté :

Pour le maintien des taux : 16

Contre : 0

Abstention : 0

M. SOENEN arrive en séance à 20 h 45.

## BUDGET 2009

Après avoir pris connaissance du projet de budget 2009 qui s'équilibre :

- ☞ en dépenses et recettes de fonctionnement à 1 481 943,58 €
- ☞ en dépenses et recettes d'investissement à 478 168,05 €

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Propositions nelles (col. 1)	Restes à réaliser (col. 2)	Résultat reporté (col. 3)	CUMUL SECTION = col. 1+2+3
Dépenses réelles	1 232 172,00			1 232 172,00
Dépenses d'ordre	249 771,58			249 771,58
Dépenses cumulées	1 481 943,58			1 481 943,58

RECETTES	Propositions nelles (col. 1)	Restes à réaliser (col. 2)	Résultat reporté (col. 3)	CUMUL SECTION = col. 1+2+3
Recettes réelles	1 223 634,00			1 223 634,00
Recettes d'ordre et report			258 309,58	258 309,58
Recettes cumulées	1 223 634,00		258 309,58	1 481 943,58

### SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	Propositions nelles (col. 1)	Restes à réaliser (col. 2)	Résultat reporté (col. 3)	CUMUL SECTION = col. 1+2+3
Dépenses réelles	383 985,63	61 981,50		445 967,13
Dépenses d'ordre et report			32 200,92	32 200,92

<b>Dépenses cumulées</b>	<b>383 985,63</b>	<b>61 981,50</b>	<b>32 200,92</b>	<b>478 168,05</b>
--------------------------	-------------------	------------------	------------------	-------------------

<b>RECETTES</b>	<b>Propositions nelles (col. 1)</b>	<b>Restes à réaliser (col. 2)</b>	<b>Résultat reporté (col. 3)</b>	<b>CUMUL SECTION = col. 1+2+3</b>
<b>Recettes réelles</b>	<b>228 397,02</b>			<b>228 397,02</b>
<b>Recettes d'ordre et report</b>	<b>249 771,03</b>			<b>249 771,03</b>
<b>Recettes cumulées</b>	<b>478 168,05</b>			<b>478 168,05</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget unique 2009.

**VOTE :**

- ☞ Nombre de membres en exercice : 19
- ☞ Nombre de membres présents : 16
- ☞ Nombre de votants : 17
- ☞ Nombre de suffrages exprimés : 17

**Ont voté :**

- POUR : 17
- CONTRE : 0
- ABSTENTIONS : 0

**SUBVENTIONS 2009**

M. le Maire propose au conseil municipal de délibérer sur le montant des subventions à verser aux associations pour l'année 2009.

M. Patrick PEREZ, MME Patricia SIMON et M. Patrick SIMON ne participent pas au vote.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré,

Le conseil municipal, décide à l'unanimité, de verser les subventions suivantes :

<b>Associations</b>	<b>2009</b>
Archéologie créonnais	80
Comité des fêtes	4200
FOPAC	70
Mutuelle territoriale (MNT)	860
PACT Gironde	80
Parents d'élèves	500
Rosa Bonheur	515
Société de chasse	100
Syndicat des palus	200
Anciens combattants	100
Paroisse	150
Loisirs d'apprendre	1000

Entre Deux Rêves	2510
SOS Démarches	350
USQ Football	2000
Tennis Club Quinsacais	2000
Pétanque Quinsacaise	600
Basket Ball	2000
USQ Cyclisme	2000
USQ Handball	2000
CESC	1200
FNACA	90
Aladin	180
Comité Esprits de Garonne	650
Amicale des Jumelages	5650
Amicale secrétaires mairie Créon	150
Amie's	100
Total	29 335

**VOTE :**

- ✂ Nombre de membres en exercice : 19
- ✂ Nombre de membres présents : 13
- ✂ Nombre de votants : 14
- ✂ Nombre de suffrages exprimés : 14

**Ont voté :**

- POUR : 14
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

**TRANSPORTS SCOLAIRES : COMPTE ADMINISTRATIF 2008**

Après avoir entendu l'exposé de M. GERGAUD, Receveur- Percepteur de Cambes, sur le compte administratif 2008 des Transports Scolaires, dressé par M. Lionel FAYE, maire, qui s'est retiré.

Considérant les résultats des différentes sections :

	Mandat émis	Titre émis	Résultat
Section exploitation	19 270,27	22 567,22	+ 3 296,95
Section investissement	9 906,46	8 348,57	- 747,89

**Résultat d'exécution**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Exploitation			+ 3 296,95
Investissement	- 334,29	- 747,89	- 1 082,18

Sur proposition de M. Bardin, élu président, le Conseil Municipal décide de passer au vote.

- ↵ Nombre de membres en exercice : 19
- ↵ Nombre de membres présents : 15
- ↵ Nombre de votants : 15
- ↵ Nombre de suffrages exprimés : 15

Ont voté :

- ↵ **Pour : 15**
- ↵ **Contre : 0**
- ↵ **Abstention : 0**

Le compte administratif 2008 des Transports Scolaires est adopté à l'unanimité.

### **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2008 RELATIF AUX TRANSPORTS SCOLAIRES DE M. PIERRE-YVES GERGAUD, RECEVEUR**

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2008 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2008;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2007, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2008, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2008 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Statuant sur les comptabilités des valeurs inactives ;

### **VOTE :**

- ↵ Nombre de membres en exercice: 19
- ↵ Nombre de membres présents : 16
- ↵ Nombre de votants : 17
- ↵ Nombre de suffrages exprimés : 17

ONT VOTE :

- ↵ **POUR : 17**
- ↵ **CONTRE : 0**
- ↵ **ABSTENTION : 0**

Le Conseil Municipal déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion des transports scolaires dressé pour l'exercice 2008, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### **TRANSPORTS SCOLAIRES : AFFECTATION DU RESULTAT AU TITRE DE L'ANNEE 2008**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2008, le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à l'affectation du résultat au titre de l'année 2007 comme suit :

Résultat de la section d'exploitation à affecter :

- Résultat de l'exercice – déficit	+ 3 296,95
- Résultat reporté	
- Résultat de clôture à affecter	+ 3 296,95

Résultat de la section d'investissement :

- Résultat de l'exercice – excédent	- 747,89
- Résultat reporté	+ 334,29
- Résultat comptable à reporter	- 1 082,18

En couverture du besoin réel de financement : 1082,18

Transcription budgétaire :

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Dépenses D002 déficit reporté	Recettes R002 : excédent reporté	Dépenses D001 : solde d'exécution	Recettes 1068:Excédent de fct
	2 214,77	1 082,18	1 082,18

#### **VOTE**

- ☞ Nombre de membres en exercice : 19
- ☞ Nombre de membres présents : 16
- ☞ Nombre de votants : 17
- ☞ Nombre de suffrages exprimés : 17

Ont voté :

- ☞ **Pour : 17**
- ☞ **Contre : 0**
- ☞ **Abstention: 0**

### **TRANSPORTS SCOLAIRES - BUDGET 2009**

Après avoir pris connaissance du projet de budget 2009 des Transports Scolaires, qui s'équilibre :

- en dépenses et recettes de fonctionnement à 21 814,77 €
- en dépenses et recettes d'investissement à 11 496,95 €

Considérant la vue d'ensemble :

EXPLOITATION	Dépenses	Recettes
D02 : résultat reporté		2 214,77
Crédits d'exploitation proposés	21 814,77	19 600,00
<b>TOTAL</b>	<b>21 814,77</b>	<b>21 814,77</b>

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
001 : solde d'exécution reporté	1 082,18	
Crédits d'investissement proposés	10 414,77	11 496,95
<b>TOTAL</b>	11 496,95	11 496,95

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget unique 2009 des Transports Scolaires.

**VOTE :**

- ☞ Nombre de membres en exercice : 19
- ☞ Nombre de membres présents : 16
- ☞ Nombre de votants : 17
- ☞ Nombre de suffrages exprimés : 17

Ont voté :

- POUR : 17
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

**F.D.A.E.C. : FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE A L'EQUIPEMENT DES COMMUNES.**

Monsieur le Maire fait part à ses collègues des modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (F.D.A.E.C.) votées par le Conseil Général au cours de l'assemblée plénière de décembre 2008.

La réunion cantonale du 10 février 2009 présidée par Monsieur Jean-Marie DARMIAN, Conseiller Général, a permis d'envisager l'attribution à notre commune d'une somme de 12 689 €.

Pour ce qui est des travaux de voirie, le financement propre de la commune doit être au moins égal à la contribution du Conseil Général.

Après avoir écouté ces explications, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité,

1. de réaliser en 2009 les opérations suivantes :
  - des travaux de réfection de la voirie : V.C n°17 dite chemin de la Dame Verte
2. de demander au CONSEIL GENERAL de lui attribuer une subvention :
  - de 12 689 € au titre de la voirie
3. d'assurer le financement complémentaire de la façon suivante :
  - pour la voirie
 par autofinancement pour 41 959 €.

## **TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DU RESEAU TELEPHONIQUE SUR LA RD 10 E5.**

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

Considérant le programme d'effacement des réseaux de distribution électrique le long de la RD 10 E5 (du rond-point au carrefour de l'Europe),

Considérant qu'il est opportun d'enfouir également les lignes du réseau téléphonique le long de cet accès très fréquenté,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le dossier technique de dissimulation des réseaux téléphoniques dont les travaux d'études et de câblage s'élèvent à 1127 € HT et les travaux de génie civil à 12 840,93 € HT, soit un total de 13 967,93 € HT
- Sollicite l'aide financière du Conseil Général au taux de 25 %, soit 3491 €
- Mandate M. le Maire pour signer la convention avec France Telecom définissant les modalités de l'opération et toutes pièces nécessaires à l'exécution du projet.

## **CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la loi modifiée n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°87-1107 du 30 décembre 1987 modifié relative à l'organisation des carrières,

Après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité,

- la création d'un poste d'adjoint administratif territorial de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (18/35<sup>ème</sup>) échelle 3 de rémunération, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2009 pour l'agence postale communale
- De modifier comme suit le tableau des effectifs de la filière administrative :
  - effectif actuel du grade : 1 à temps non complet
  - effectif nouveau du grade : 2 à temps non complet

## **CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE DE 2<sup>EME</sup> CLASSE**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la loi modifiée n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°87-1107 du 30 décembre 1987 modifié relative à l'organisation des carrières,

Après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité,

- la création d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (20/35<sup>ème</sup>) échelle 3 de rémunération, à compter du 24 août 2009 à la bibliothèque municipale
- De modifier comme suit le tableau des effectifs de la filière culturelle :
  - effectif actuel du grade : 0
  - effectif nouveau du grade : 1

Mme Stéphanie VENTURA-FORNOS explique que ce projet a été longuement réfléchi et qu'il est l'aboutissement d'un projet communautaire d'informatisation des bibliothèques des 7 communes et qu'il s'inscrit dans le schéma départemental de lecture publique.

Une aide financière du Conseil Général a été allouée pour financer ce poste d'un montant de 8 000 euros qui sera versée en 3 annuités de 2 700 euros.

Une fiche de poste pour le recrutement a été élaborée en collaboration avec la Bibliothèque Centrale de Prêt. Le recrutement va donner un nouveau souffle à la bibliothèque avec la création de l'Espace Jeunes et l'équipe de bénévoles qui garde toute sa place.

Il faut prévoir la mise en place d'un règlement intérieur et d'une charte pour gérer ce lieu.

M. Jean-Luc MIARD présente les objectifs de l'Espace ressources – emploi – formation. Il sera animé par des bénévoles pour accompagner les demandeurs d'emploi et en complémentarité avec les structures existantes (Pôle emploi – PIJ – MLRD).

L'ouverture est prévue début mai et fonctionnera le mardi après-midi.

Il propose de faire une inauguration du lieu et d'organiser des petits-déjeuners d'accueil et de découverte.

### **Questions diverses**

M. Bernard CAPDEPUY présente le spectacle des Scènes d'Eté qui est prévu le dernier week-end d'août. Il souhaite mettre en place cet été, un mini festival avec animation musicale à l'Hostellerie Robinson et au Chante-Clairet le mercredi soir tous les 15 jours. Il demande à ses collègues leur avis sur l'appellation de ce festival qui alliera musique et clairet.

1<sup>er</sup> choix : Musique et Clairet à Quinsac

2<sup>e</sup> choix : Nuits éclairées à Quinsac

Le 2<sup>ème</sup> choix fait l'unanimité du Conseil Municipal.

La séance est levée à 21 h30.